

## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 mai 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Frasne

Arrondissement de Pontarlier

Commune de Métabief

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 18 mai, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 11 mai 2026, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

### Présents :

Gérard Dèque, Laurent Poncet, Lucie Rousselet-Jurcevic, Bénédicte Lavier, Francis Meuterlos, Mickaël Linares, Charlotte Chassard, Dylan Magnin, Christelle Demart, Xavier Colisson, Thibault Decreuse.

**Excusés :** Philippe Bizet, Véronique Saget, Clothilde Salah.

**Absent :** Florence Collino.

**Pouvoirs :** Philippe Bizet à Laurent Poncet, Véronique Saget à Francis Meuterlos, Clothilde Salah à Gérard Dèque

**Secrétaire :** Laurent Poncet

### Nombre de membres

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 14
- Ayants donné procuration : 3
- Absents : 1

**OBJET : CRÉATION D'UNE COMMISSION AD HOC CHARGÉE DE L'ANALYSE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE À LA GESTION DU CINÉMA LE MONT D'OR**

Date de la convocation :  
11/05/2026

### Exposé des motifs

### Délibération n°2026-E-10

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commune avait engagé une procédure de délégation de service public pour l'exploitation du cinéma Le Mont d'Or.

Résultat du vote : APPROUVÉ

Pour : 14  
Contre :  
Abstention :

Conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les plis contenant les candidatures et les offres ont été ouverts et analysés par une commission compétente.

### Délibération certifiée exécutoire.

Extrait transmis  
Contrôle de légalité le : 04/06/26  
Publié le : 04/06/26

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, cette commission est composée du maire, et de trois membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Suite à la commission d'analyse qui s'est tenue le 16 décembre, une proposition de régularisation de l'offre a été adressée à un candidat, qui devra parvenir en mairie avant le 29/05/2026.

Il convient donc de procéder à la création de cette commission ad hoc et à l'élection de ses membres titulaires et suppléants.

**Le Conseil municipal,**

**Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1411-1 et suivants ;**

**Vu le projet de délégation de service public relatif à la gestion du Cinéma Le Mont d'Or;**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**DÉCIDE**

**Article 1 – Création de la commission**

**Il est créé une commission ad hoc chargée de l'ouverture des plis, de l'analyse des candidatures et des offres remises dans le cadre de la procédure de délégation de service public relative à la gestion du Cinéma Le Mont d'Or,.**

**Article 2 – Composition**

**Cette commission est composée :**

- **du Maire, Président de droit, ou de son représentant ;**
- **de trois membres titulaires du Conseil municipal ;**
- **de trois membres suppléants du Conseil municipal.**

**Article 3 – Élection des membres**

**Sont élus membres titulaires :**

- 1. Thibault DECREUSE**
- 2. Mickaël LINARES**
- 3. Bénédicte LAVIER**

**Sont élus membres suppléants :**

- 1. Lucie JURCEVIC**
- 2. Xavier COLISSON**
- 3. Dylan MAGNIN**

**Article 4 – Fonctionnement**

**La commission pourra valablement se réunir selon les règles prévues par le Code général des collectivités territoriales applicables aux commissions de délégation de service public.**

**Article 5 – Autorisation**

**Monsieur le Maire est autorisé à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Métabief,

**Le Maire**

**Gérard DEQUE**

